



**SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE**



**LYCÉE MARITIME DE BASTIA**

**LE VENT  
EN POUPE**

Photo Céline Fornelli



**PRÉHISTOIRE**

**LES RÉPLIQUES  
DES COFFRES FUNÉRAIRES  
DE LANU  
P22**

**KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4**

**LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION P17**

**ÉCONOMIE P 18**

**ASSEMBLÉE P20**

**ANNONCES LÉGALES P9**



**S E M P R ' À F I A N C ' À V O I**

PAS DE BOL, LA PETITE DUBOST.  
SI ON AVAIT DÛ PAYER TOUTES  
NOS VESTES ET NOS DÉCULOTTÉES!

BUVETTE

KAMPA

INTERVIEW

**LYCÉE MARITIME DE BASTIA****LE VENT EN POUPE****P5 À 7**

OPINIONS

DETTI È FATTI

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ÉCONOMIE **L'EMPLOI AUSSI EST UN «PRODUIT DE SAISON»**

ASSEMBLEA

PATRIMOINE **LES COFFRES FUNÉRAIRES DE LANU**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P17

P18

P20

P22

P9

**ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™****RÉDACTION**

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli**

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

**Elisabeth Milleliri**

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction :**Eric Patris**

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

**BUREAU DE BASTIA**1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA• **Secrétariat Bernadette Benazi**

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• **Annonces légales Albert Tapiero**

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

al-informateurcorse@orange.fr

**CorsicaPress Éditions SAS**

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

**À MODU NOSTRU****Perdunateci o mà**

**E**ra un 5 di maghju. 30 anni fà, si ni falava a tribuna pruvisoria di u stadiu Armand Cesari di Furiani. 19 parsoni sò morti è 2357 sò stati feriti. Ciò chì duvia essa un festa, una meza finali di a cuppa di Francia trà u SC Bastia è Marseglia, s'hè trasfurmata in una tragedia infami. Dipoi tandu, sò famigli sani chì soffrini sempri in a so carri è a so menti, culpiti da l'incumpitenza di certi è da u soldu chì rendi cecu è troppu ingordu di l'altri. L'opinioni publica, corsa soprattutto, chì hà campatu davanti i so posti di televisiò à l'epica sta catastrofa, teni stampatu in u so essa u più profundu stu ricordu di dulori. Ma di stu ricordu, omu ùn si ni voli scurdà. Soprattuttu pà a mimoria di tutti quilli chì sò cascati una sera di veranu di u 1992. Una lotta purtata cù una forza trimenda da u cullittivu di i vittimi di a catastrofa di Furiani, cù un scopu: chì, mai più, un scontru di ballò prufizionali è di cuppa di Francia si ghjuchessi in Francia un 5 di maghju. Una battaglia nobuli, ma chì ùn era micca vinta à l'avanzu. Ùn fussi cà par via di l'istanzi naziunali di u ballò francesi, trà a Federazioni è a Liga, chì ani missu dicennii à fà passucci nant' à stu cartulari. Istanzi chì sò, dipoi u vaghjimu scorsu, «ubligati» di rispittà sta dumanda di i famighji, dopu a sacralizzazioni di sta data famosa. Grazia à un travagliu di u diputatu Michel Castellani, u Senatu aviu aduttatu a pruposta di legi di u parlamentariu, più d'un annu è mezu dopu à l'Assemblea naziunali. Ci hè vulsutu à aspittà 29 anni pà ricunnosca infini unu di i drammi i più maiò di u sport in Francia... Menti ch'elli si compiini i cumumerazioni pà i 30 anni di Furiani in sta fini di simana in u rughjonu bastiacciu ma dinò in altri lochi di Corsica cù gran rispettu, alzeti puru l'ochji stasera versu u celu. Podassi chì vidareti stelli turchini lucicà, pà una stonda d'eternità. ■ **Santu CASANOVA**

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN****Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica**

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

L'été n'est pas encore là que les histoires d'eau commencent déjà. Le 3 mai, lors d'une réunion conjointe des comités départementaux de suivi de la ressource en eau, les participants n'ont pu qu'acter, pour la Corse, d'un déficit de précipitation de 40 % à 50 %, entre décembre 2021 et mars 2022. Et si les pluies d'avril 2022 ont permis une amélioration, elles n'ont pas été en mesure de résorber le déficit accumulé depuis plusieurs mois. Aussi la sécheresse des sols est-elle déjà très élevée dans certains secteurs, avec un déficit de 30 % à 50 % par rapport à la normale sur le littoral, les secteurs les plus touchés étant le littoral sud - ouest, la plaine orientale et le Cap corse. Les préfets de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ont donc activé le niveau de «vigilance» défini dans le plan de gestion des épisodes de pénurie d'eau, avec, à la clé, une série de recommandations pour un usage parcimonieux de l'eau. Ceci alors que, en dépit de menaces de boycott quelques semaines auparavant, la fréquentation touristique de l'île semble grimper en flèche. Il n'en fallait guère plus pour susciter questions et mouvements d'humeur... À qui s'adressent au juste ces conseils pour économiser l'eau? À la seule population résidente à l'année? Ou à tous, habitants comme touristes? En d'autres termes, faut-il comprendre qu'il serait bien vu que les «locaux» restreignent leur consommation afin que les vacanciers, eux, n'aient pas à le faire? C'est qu'il y a eu des précédents, avec notamment, lors de l'été 2021, un message pour le moins malheureux demandant à la population locale de limiter sa consommation d'énergie au vu de la forte fréquentation estivale. La tendance était donc bien plutôt à incriminer la piscine -olympique ou gonflable- de la résidence secondaire ou de la location meublée d'à côté qu'à se résigner noblement à laisser mourir ses plants de courgettes. Un sympathique aperçu de ce que pourrait être l'ambiance estivale. Sauf à ce qu'il pleuve... Ou à ce que, soyons fous, des actions de sensibilisation soient entreprises également en direction des vacanciers. ■ AN



### HUMEUR

## Et maintenant!

Une locution interjective, lue et entendue maintes fois au lendemain du second tour de l'élection présidentielle. Un «et maintenant» qui cache autant de colères, de déceptions et d'amertumes que d'attentes à l'égard de l'ex-nouveau président de la République.

Et maintenant, donc, que va faire Emmanuel Macron pour rassembler celles et ceux qui se sont sentis obligés de faire un énième barrage - peut-être le dernier - tels des castors, non pas pour bloquer le cours de l'histoire, mais simplement éviter qu'elle se rejoue, pour espérer protéger un pays des tempêtes haineuses et pour ne pas le voir couler dans des eaux sombres et troubles? Comment va-t-il entendre celles et ceux qui ont préféré se dresser, quoiqu'il puisse leur en coûter, contre sa politique, et qui ont choisi de cheminer sur la voie de gauche ou de droite d'un sentier de l'extrême? Comment va-t-il, avec son futur gouvernement, prendre en compte l'abstention de celles et ceux qui n'en ont plus rien à faire de la chose politique, souvent égotique, de plus en plus chaotique? Comment va-t-il pouvoir répondre, sans cette arrogance - subtil mélange de compétences et de suffisance - à ces votes assumés, exaspérés ou désespérés de femmes et d'hommes, qui, de plus en plus pauvres, se demandent chaque jour comment sur/vivre maintenant, ou qui traversent des déserts plus que des rues pour trouver un emploi et qui ne sont ni des «fainéants» ni des «gens qui ne sont rien»?

Que va faire le Président de la République? Va-t-il trahir celles et ceux qui l'ont choisi de gré ou par dépit ou va-t-il être trahi par les siens durant son dernier mandat?

Et puis maintenant, nous, qu'allons-nous faire pour tenter de nous écouter sans trop nous invectiver, sans trop nous détester, sans trop nous oublier?

Qu'allons-nous faire de tout ce temps que sera ce quinquennat? Se résigner, se révolter? Ou bien, comme dans le texte de Pierre Delanoë, interprété par Gilbert Bécaud, «en rire pour ne plus pleurer»? Histoire de ne pas imaginer, maintenant, un pire qui risquerait d'être prouvé demain! ■ Dominique PIETRI

**LYCÉE MARITIME DE BASTIA****LE VENT EN POUPE**

Photo Céline Fornali

*Créé dans les années 60, le lycée maritime de Bastia, situé en plein cœur de la Citadelle, connaît depuis quelques années un essor sans précédent.*

*Depuis qu'elle en a pris la direction en 2017, Evelyne Orsini ne cesse de développer et promouvoir l'établissement, délaissé pendant très longtemps.*

*Aujourd'hui, le lycée peut s'enorgueillir de déboucher sur 90 % d'emploi pour ses étudiants à la fin de leur cursus.*



**Evelyne Orsini**

**Dans quelles circonstances avez-vous pris la direction du lycée?**

Après une formation à l'Ira de Bastia, j'ai travaillé à la Direction départementale des affaires maritimes. En 2017, j'ai eu l'opportunité d'intégrer le lycée. C'était pour moi l'opportunité de développer un lycée qui était resté en souffrance, qui était méconnu et qui était en retard de grands développements par rapport aux établissements de l'Éducation nationale, mais surtout par rapport aux onze autres lycées maritimes de France. Celui-ci était resté dans l'oubli depuis son ouverture dans les années 60.

**Comment expliquez-vous ce retard de développement?**

À l'époque, la gestion des lycées maritimes était confiée à l'Association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole (AGEMA) qui avait peu de moyens et de ce fait ce lycée n'a pas progressé. Au fil du temps, les enseignements changent, les besoins pédagogiques aussi. Ici, les ateliers sont restés en état comme dans les années 60 donc on est en retard de ce côté-là. C'était un non-sens, et très honnêtement je pense que les différentes collectivités n'ont pas du tout pris conscience de ça. Il a fallu attendre 2017 pour que ça change, que la nouvelle Collectivité prenne conscience qu'on avait un littoral de 1000 kilomètres, des transports maritimes, qu'on avait des opportunités professionnelles même à terre dans les chantiers navals qui se développaient de plus en plus, la plaisance aidant puisqu'elle se développe. Mais jusqu'à présent, ce n'était pas une priorité et de ce fait le pauvre lycée a beaucoup végété. Ainsi, depuis cinq ans, nous tâchons de combler ce retard de plus en plus, et la Collectivité de Corse nous aide beaucoup financièrement.

**Comment tentez-vous de rattraper ce retard?**

Nous avons beaucoup communiqué ces derniers temps. Nous nous rendons régulièrement dans les collèges de l'île. Ça porte ses fruits puisque dès le retour de l'intervenant, nous avons tout de suite sur notre site en ligne des pré-inscriptions. Les jeunes découvrent un univers, ils sont assez curieux de cela. Parce qu'à la fin du cursus, que ce soit CAP en deux ans ou bac pro en trois ans, il y a des emplois à la clé. Nous avons une filière machine électromécanicien de marine, une filière pêche, conduite et gestion des entreprises maritimes avec option navigation de commerce ou option pêche. Au total, le lycée compte 141 élèves en formation initiale répartis en onze classes. Nous sommes aussi centre de formation continue, notamment pour les demandeurs d'emploi. En matière de plateforme pédagogique, nous avons bien avancé, alors pas sur tout, mais sur une grande partie de nos équipements et notamment de simu-

*« Il a fallu attendre 2017 pour que ça change, que la nouvelle Collectivité prenne conscience qu'on avait un littoral de 1000 kilomètres, des transports maritimes, qu'on avait des opportunités professionnelles même à terre dans les chantiers navals qui se développaient de plus en plus, la plaisance aidant puisqu'elle se développe. »*

lation. Notre ancien internat a été fermé et la Collectivité l'a rénové pour permettre d'y abriter le pôle simulation. La Corsica Linea nous a équipés d'un simulateur radio. Nous avons aussi un simulateur de navigation et de manœuvre et dans les mois à venir, avant la fin de l'année scolaire, la Collectivité nous finance un simulateur machine qui va intégrer la haute tension électrique et le gaz naturel liquéfié [GNL] parce que désormais les navires vont fonctionner ainsi. C'est indispensable. Une fois que l'on aura ça, sur le plan simulation on aura tout ce qu'il faut. Actuellement, notre internat qui est situé au couvent Saint-Hyacinthe compte 72 lits. Il est prévu que la Collectivité nous mette à disposition un bâtiment de la cité technique de Montesoro pour nous permettre d'avoir plus de places.

**Vous allez également être doté d'un navire à propulsion «zéro émission». Une première en France. Parlez-nous de ce projet.**

Nous avons été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet de France AgriMer pour obtenir un simulateur pêche. C'est la chose qui nous manquait. Il s'agit d'un prototype de vedette non polluante qui sera construite au chantier naval Gatto à Martigues et qui doit nous être livrée en avril 2024. Il est financé à hauteur de 4 millions d'euros dans le cadre du plan France Relance. Ce navire sera équipé de l'ensemble du système énergétique électro-hydrogène fournissant l'énergie nécessaire à la propulsion et à la vie à bord, avec une autonomie de 100 milles nautiques. Ce sera un véritable laboratoire flottant. Nous avons prévu des travaux pratiques dessus pour suivre le chantier, mais pas sur place. Ce navire est destiné à faire différents parcours, apprendre à pêcher avec des vrais appareils\*, apprendre à naviguer dans des différentes zones... Même si nous avons choisi un démonstrateur qui est un navire de pêche, en quelque sorte, il permettra aussi aux élèves électromécaniciens de marine de travailler. Dans les années à venir, vous n'aurez que de l'hydrogène. Les métiers de la mer évoluent. Les jeunes auront un autre regard sur ces métiers.

**Le regard sur les lycées professionnels est-il en train de changer selon vous?**

Oui! Pendant des années, ce lycée, comme tant d'autres, a été victime de ce qui se disait sur les lycées professionnels: on y mettait ceux qui ne pouvaient pas aller dans la voie générale. Dans l'imaginaire et la pensée des gens, le lycée professionnel et notamment le maritime, c'était une sous-catégorie d'établissement scolaire. C'était un peu le réceptacle de tout et de rien. Depuis quelques années, ça a changé. Les jeunes s'usent avec

\*Matériel d'équipement de navire permettant d'assurer des manœuvres de mouillage, d'amarrage, de remorquage, de levage ou de pêche.

«On peut dire que nous avons mis le turbo! Nous avons réussi à avoir de beaux équipements de simulation. D'ailleurs, nous avons des gens de l'extérieur qui viennent se former chez nous. Nous avons réussi ce tour de force de passer de l'Âge de Pierre à l'Âge du Fer.»



Photos Céline Fornali

Laurène, élève de seconde

les études, vous allez aller en faculté facilement, vous allez engendrer des compétences et vous allez vous retrouver sur le marché du travail sans savoir-faire véritable, donc aujourd'hui les parents font quand même le distinguo. Nous n'avons pas que les «mauvais élèves» qui arrivent au lycée, nous en avons qui conscientisent vraiment leurs choix. Nous avons de plus en plus de jeunes qui viennent parce qu'ils ont envie de faire tel type de métier. Et ils seraient très bons en seconde générale quand même. Après le baccalauréat, ils peuvent aller faire un BTS maritime. À l'issue de ce BTS, ils pourront aussi intégrer l'École nationale supérieure maritime, ce n'est pas rien. À titre personnel, on m'aurait parlé des lycées professionnels plus jeune, j'aurais fait grise mine, mais en étant dans ce milieu-là je m'aperçois qu'il y a des opportunités extraordinaires. Nous avons cinq jeunes femmes aujourd'hui et nous aimerions capter le public féminin. Plus on sera connu, plus ça incitera les jeunes filles à venir. C'est un métier tout à fait «de femme». Après, il y a un autre phénomène: lorsque les jeunes ont eu un bac général, ils peuvent demander à revenir dans un lycée maritime en classe de 1<sup>re</sup> et là ils refont un bac et ils acquièrent un deuxième bac professionnel. C'est bien la preuve que les jeunes sont motivés.

#### À la rentrée prochaine, vous allez proposer un nouveau diplôme?

Oui, nous allons proposer un BTS. Chaque année, nous avons des élèves qui partent sur le continent pour faire un BTS et ceux qui voulaient pêche et gestion de l'environnement marin, qui est celui que nous allons proposer, partaient également, notamment à Sète, qui est le plus proche. Le jeune Corse est peut-être assez frileux à l'idée de partir tout de suite, il est assez jeune dans sa tête. Après, je vous dirai qu'ils vont devoir larguer les amarres quand ils vont embarquer. Certains vont partir au long cours.

#### Le maritime est donc un secteur qui recrute?

Absolument. 90 % des jeunes formés chez nous trouvent un travail, et les 10 % sont ceux qui ne restent pas dans le maritime. C'est un débouché avec des opportunités, un peu comme à l'époque où les Capcorsins partaient au long cours, c'était l'âge d'or de la marine marchande et on revient un peu à cet état d'esprit. Nous recevons de plus en plus de demandes d'embauche pour nos élèves, qu'ils soient au pont ou à la machine. Toutes les filières ne se valent pas forcément mais allez trouver ça dans un autre lycée professionnel, ça n'est pas évident. Une carrière de marin peut s'envisager de multiples façons et notamment sur la durée. Et un jour si vous en avez assez, vous

pouvez vous reconverter, entre guillemets, ailleurs et même à terre. Un mécanicien qui a travaillé à bord de très gros navires peut être pris partout. Il n'aura jamais de problème d'emploi. Il y a la plaisance professionnelle aussi. Elle est saisonnière mais vous pouvez aussi faire votre trou. Nous avons un ancien élève qui travaille aux Émirats, où il conduit des yachts et qui gagne très bien sa vie. De même qu'un matelot qui sort du lycée avec un bac et qui est employé à la Corsica Linea ou à la Méridionale peut gagner 2500 euros pour commencer. C'est assez rare. On est quand même un port de passagers, à Bastia, le premier port de l'île. Nous recevons des offres d'emploi des compagnies maritimes La Méridionale et Corsica Linea. Par exemple, la Corsica Linea nous prend entre 22 et 25 élèves par an à l'issue du baccalauréat. Il y a des vrais débouchés sur l'île, extraordinaires.

#### Quel bilan dressez-vous depuis cinq ans?

On peut dire que nous avons mis le turbo! Nous avons réussi à avoir de beaux équipements de simulation. D'ailleurs, nous avons des gens de l'extérieur qui viennent se former chez nous. Nous avons réussi ce tour de force de passer de l'Âge de Pierre à l'Âge du Fer. Après, ce qu'il nous faut travailler, et nous sommes en train de le faire, ce sont nos plateaux de technique d'atelier. Cela, combiné à la surélévation du bâtiment qui est prévue, nous amènera à refaire nos plateaux de façon à avoir les dernières machines outils indispensables à l'application de nos référentiels académiques. Et, combiné à la formation continue qui permet de capter le public des demandeurs d'emploi et qui donc a une fonction sociale, cela a permis de prendre conscience que nous avons un rôle majeur à jouer en termes d'économie bleue.

#### Quel message aimeriez-vous passer aux jeunes?

Je veux leur dire qu'ils peuvent venir chez nous quand ils le souhaitent. Nous sommes disponibles, nous sommes là pour parler, pour présenter le lycée, pour discuter. Nous avons eu récemment notre journée portes ouvertes, que nous n'avions pas pu faire pendant deux ans à cause de la crise sanitaire. Nous communiquons. Ça nous aide, ça aide les familles et les futurs candidats au lycée maritime à voir qu'il y a quelque chose qui existe, qui vit et qui est intéressant. Je serais tentée de leur dire, à ces jeunes, «venez, essayez et vous verrez quelque chose de complètement différent de ce que vous pouvez imaginer». Le maritime offre une multitude de métiers, que ce soit embarqué ou à terre. Il y a une foule de métiers que l'on ne connaît pas. *Propos recueillis par Céline FORNALI*

SANTÉ

### Modernisation de la radiothérapie en Haute-Corse

**D'ici le mois de septembre 2022**, le Service de radiothérapie de Haute-Corse sera doté d'un équipement plus performant. Installé à la Polyclinique Maymard et géré par Cap Santé (Groupe Almaviva-Santé) le service élargit son partenariat en s'associant avec le Centre de haute énergie de Nice et en s'équipant d'une nouvelle machine, le Versa HD, mis sur le marché en 2013 par la société suédoise Elekta, spécialisée dans les technologies médicales pour le traitement du cancer et des troubles cérébraux. Il s'agit d'un système d'accélérateur linéaire offrant un faisceau de rayonnement et un ciblage de la tumeur très précis destiné à améliorer les soins prodigués aux patients et traiter un plus grand nombre de cancers. Il permet de délivrer de fortes doses tout en limitant le nombre de séances et en assurant une excellente protection des tissus sains adjacents. Ce nouvel équipement devrait permettre en 2023 des prises en charge non encore réalisées sur l'île. Par ailleurs, cette machine est la même que celle utilisée par l'équipe médicale commune du Centre de Haute énergie de Nice et Cap Santé, ce qui permettra d'assurer la continuité des traitements. Ce changement nécessite cela dit une organisation particulière et une coordination de tous les acteurs (les centres de radiothérapie, les associations Inseme-La Marie-Do-La ligue contre le cancer2B, les régimes d'assurance-maladie) puisqu'il implique l'arrêt de la machine en place dès la deuxième semaine de mai. Durant cette période transitoire, qui devrait durer au maximum jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, les nouvelles prises en charge de patients se feront sur Nice, sans frais pour les patients puisque des solutions d'hébergement leur seront proposées ainsi que la prise en charge du transport par les régimes d'assurance maladie. Une prise en charge sur le Centre hospitalier de Castelluccio sera proposée aux patients dans l'impossibilité de se déplacer sur le continent. ■ AN

AU QUOTIDIEN

### La Corse expérimente le «Oui-Pub»

**Marre de constater** que l'effet dissuasif des autocollants « Stoppub » est extrêmement limité? Pour éviter de couler sous une avalanche de prospectus en ouvrant sa boîte aux lettres, la stratégie gagnante proposée est désormais de justement s'abstenir d'y apposer un autocollant. C'est le principe du dispositif «Oui pub» qui va être expérimenté sur une quinzaine de territoires, notamment en Corse. En décembre 2021, le Syndicat de valorisation des déchets de la Corse (Syvadec) a été choisi, dans le cadre d'un appel à projet national de l'Agence de la transition écologique pour expérimenter, entre 2022 et 2025, ce nouveau dispositif institué par l'article 21 de la loi Climat et Résilience. Il vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque le consentement pour les recevoir est indiqué de manière visible sur la boîte aux lettres. En France, en 2020, plus de 670 500 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés ont été distribués, dont une part significative a été jetée sans avoir été lue. Pour la Corse, sur la même période, ces prospectus représentaient 2,09 % des ordures ménagères produites, soit 2 571 tonnes et plus de 8 kg par habitant et par an. L'interdiction de diffusion des imprimés publicitaires sans adresse sera effective à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Dès lors, seuls les citoyens qui apposeront sur leur boîte aux lettres un autocollant ou une mention «Oui pub» ou «Imprimés publicitaires acceptés» continueront à recevoir les imprimés publicitaires sans adresse comme avant. Trois territoires de Corse ont été retenus pour cette expérimentation: la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien pour ses caractéristiques urbaines, la Communauté de communes du Centre Corse pour son caractère rural et la Communauté de communes du Sud Corse pour son caractère ultra touristique. Cela représente au total 118 549 habitants. ■ AN



Les chiffres de la semaine

## 790 000

litres d'eaux sanitaires; 1,38 million de litres d'eaux grises (résultant des éviers, lavabos, douches et lessives); 8 tonnes de déchets solides; 795 000 litres d'eau de cale et de lest; 3,5 kg de déchets par voyageur et par jour... C'est ce que représente un paquebot de croisière accueillant 3 000 passagers, selon Consoglobe. Par ailleurs, en Europe, 94 paquebots émettent 10 fois plus de dioxyde de soufre que 260 millions de voitures.

Les chiffres de la semaine

## 19 320

demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) et 13 230 demandeurs tenus de rechercher un emploi et sans activité [catégorie A] au premier trimestre 2022, en Corse. Soit une baisse de 2,6 % sur le trimestre (-350 personnes) et de 13,6 % sur un an. Pour la France métropolitaine, ce nombre baisse de 5,3 % sur le trimestre et de 16,5 % sur un an.

Les chiffres de la semaine

## 85 %

des 15-25 ans font un cadeau pour la fête des mères, au moins occasionnellement et 55 % le font systématiquement, selon une étude OpinionWay pour Clearpay. Ils offrent de préférence des fleurs (51 %), des bijoux (35 %), des cosmétiques (33 %), des vêtements et accessoires de mode (26 %). Avec un budget moyen de 62 €, 44 % disent qu'offrir un cadeau à cette occasion peut rendre le reste du mois plus difficile.

## EXPOSITION

**Images d'Ajaccio**

Les musées des Beaux-Arts français possèdent quasiment tous une collection d'œuvres d'artistes qui, originaires de la région ou y ayant séjourné, ont représenté ses paysages, la vie locale et les habitants. Le Palais Fesch ne fait pas exception. Les œuvres représentant la Corse proviennent de quatre sources principales: les dépôts de l'État, les achats faits par la commune, les dons d'artistes ou de leurs descendants, et les donations ou legs de collectionneurs. Dès sa fondation, le musée a reçu des tableaux achetés par l'État lors de différents salons organisés à Paris. Le premier dépôt a été *La forêt de Valdoniello* de Jean-Luc Multedo, acquise en 1866 au Salon des artistes vivants. En 1914, il se voit confier *Le retour à la terre*, immense triptyque peint par l'artiste ajaccien Léon-Charles Canticcioni. Entre-temps, la municipalité a engagé à partir de 1882 une politique d'acquisition et des artistes tels que Jacques-Martin Capponi ont fait don de quelques œuvres à leur ville natale. Toutefois, il faut attendre 1992 pour voir ce fonds commencer à prendre de l'ampleur: les festivités consacrées au 500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation d'Ajaccio donnent lieu à l'acquisition d'une série d'aquarelles de Jean-Jérôme Lévie [1809-1886]. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le Palais Fesch détient seulement un peu plus d'une centaine de représentations de la Corse. Mais en 2005, la famille Bassoul offre à la Ville un portrait intitulé *Le Vieux médaillé*, peint en 1901 par Jean-Baptiste Bassoul, membre de «l'école d'Ajaccio» avant de faire don, en 2008, de près de 400 dessins. Puis, de 2007 à 2021, François et Marie-Jeanne Ollandini font une série de donations qui permet, dès 2010, de créer un département dédié aux artistes insulaires. Aujourd'hui, l'ensemble des collections consacrées à la Corse compte plus d'un millier d'œuvres, dont une grande partie concerne Ajaccio. Exposition proposée dans le cadre du 530<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville.

Jusqu'au 31 mai 2022. Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts, Ajaccio.  04 95 26 26 26 & [www.musee-fesch.com](http://www.musee-fesch.com)



## PLURIDISCIPLINAIRE

**Histoire (s) en mai**

Arte Mare ouvre grand la garde-robe pour cette édition 2022 d'Histoire [s] en mai dont le thème est *Déambulation et frou-frou*. À l'opéra, au théâtre, au cinéma, le costume joue un rôle important. Mais si le metteur en scène doit choisir avec soin son costumier, l'écrivain, lui, doit assurer toutes les tâches, notamment celles qui consistent à planter le décor et à habiller ses personnages. Que cherche-t-il ce faisant? Effet de réel, dépaysement, pittoresque, suggestion impressionniste, satisfaction d'une érudition maniaque? On s'intéresse donc cette année à la toilette. Celle des héros de romans, des personnages historiques, tout comme celle des Bastiaises et Bastiais du temps passé. Mais il sera aussi question de la jaquette des beaux livres, du frou-frou des soieries, des ramages des indiennes. Invités de cette édition, des historiens [Pascal Ory; Christophe Bourseiller; Michel-Édouard Nigaglioni]; un éditeur [Dominique Bordes, fondateur des éditions Monsieur Toussaint Louverture] et des romanciers [Benedetta Craveri, Nicolas d'Estienne d'Orves, Patricia Bouchenot-Déchin, Bertrand Puard]. Au programme, des rencontres, des promenades, des tables rondes, dédicaces, des expositions et conférences [notamment sur la mode et la toilette à Bastia entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle].

Du 11 au 21 mai 2022. Bibliothèque municipale, bibliothèque patrimoniale, musée, librairie Alma, galerie Noir et blanc, Bastia. Médiathèque de Castagniccia, Folelli.

 04 95 58 85 50 & [www.arte-mare.corsica/programme-histoires-en-mai-2022/](http://www.arte-mare.corsica/programme-histoires-en-mai-2022/)



## MUSIQUE

**Doria Ousset**

Originnaire de Rusiu, elle est issue d'une famille où la tradition musicale corse, en particulier le chant, se transmet de génération en génération. Après des collaborations avec des groupes tels que Canta u populu corsu ou I Chjami aghjalesi, Doria Ousset a cela dit décidé de suivre sa propre voie, de façonner un style qui lui est personnel et qui concilie son attachement à un héritage historique et culturel et son goût pour les musiques contemporaines, à commencer par le rock. Auteure, compositrice et interprète, elle trace son chemin entre tradition et révolution, tendresse et rage, évocations du passé et préoccupations actuelles, toujours en langue corse. Le 13 mai 2022, elle sera à Tønder, au Danemark, où elle représentera la Corse lors de la finale du Liet international, compétition de chant européenne dédiée aux langues régionales et minoritaires 2022, où elle interprétera la chanson *Roma*. Le texte, signé Paul Turchi-Duriani, revient sur l'histoire de la communauté corse de Rome et de la garde papale corse, révoquée en 1662 après un affrontement entre certains de ses membres et des gens de la suite de l'ambassadeur de France. Auparavant, entourée des musiciens avec lesquels elle a travaillé ces dernières années, elle présente son nouveau spectacle, *D'un cantu à l'altru*.

Le 6 mai 2022, 20 h 30. Spaziu Culturale Natale Rochiccioli, Cargese  09 62 61 95 14 & [www.cargese.corsica/spaziu-culturale-natale-rohiccioli/](http://www.cargese.corsica/spaziu-culturale-natale-rohiccioli/)

Le 7 mai 2022, 21 heures Théâtre de Propriano.  04 95 76 01 49 & [theatredepropriano.com](http://theatredepropriano.com)



# L'EMPLOI AUSSI EST «UN PRODUIT DE SAISON»



Photo Dušan Veverkolog • unsplash

**Présenté souvent comme le « socle » de l'économie corse, pourcentage du PIB à l'appui, le tourisme n'est pas pour autant la garantie d'emplois stables et bien rémunérés pour les actifs de la région. Une analyse de l'Insee indique que 19 % de l'emploi salarié annuel régional (hors agriculture) est saisonnier. Une part six fois plus importante qu'au niveau national. Le phénomène est fortement lié aux secteurs de la restauration, de l'hébergement et du commerce de détail.**

**P**arue le 28 avril 2022, une analyse de l'Insee\* met en évidence le fait que, en Corse « l'orientation touristique de l'économie entraîne une forte saisonnalité de l'activité des entreprises et donc de l'offre d'emploi régionale ». En 2019, 19 % des emplois salariés privés (hors agriculture) étaient des emplois saisonniers, soit 27700 postes auxquels s'ajoutent 3900 emplois saisonniers agricoles. Une proportion plus de six fois plus élevée qu'au niveau national (3 %). Seuls deux départements français présentent une part supérieure d'emplois saisonniers : la Savoie (25 %) et les Hautes-Alpes (23 %). L'afflux estival que connaît la Corse se traduit par un pic d'activité dans les secteurs touristiques, mais aussi dans des secteurs dont l'activité est directement liée à la population. Aussi, trois secteurs représentent à eux seuls près de 80 % des emplois saisonniers dans l'île : restauration (35 %), hébergement (26 %) et commerce de détail hors auto-moto (15 %). Dans la restauration, par exemple, six emplois sur dix sont des saisonniers contre un sur dix au national. La part d'emplois saisonniers sur les territoires varie selon leur degré d'orientation touristique : 44 % dans la zone d'emploi de Calvi, 38 % dans celle de Porto-Vecchio, 35 % dans celle de Propriano, contre 13 % à Ajaccio et 12 % pour Bastia.

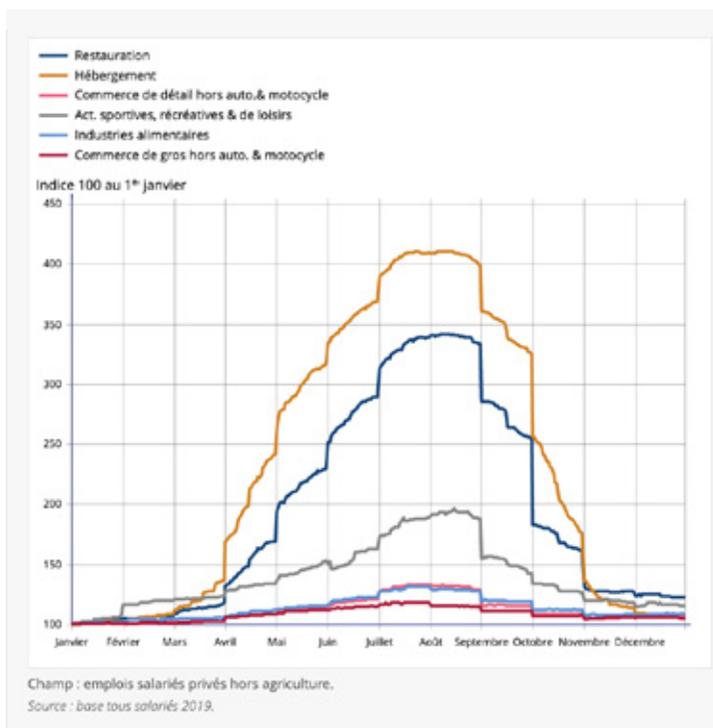
Du fait de la saisonnalité de l'activité touristique insulaire, le nombre journalier d'emplois augmente rapidement à partir de début avril, atteint un plateau en juillet-août puis chute rapidement avec l'arrivée de l'automne : neuf emplois saisonniers sur dix sont compris entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre. Ainsi, la restauration et l'hébergement comptent quatre fois plus d'emplois en juillet-août que hors saison, ce qui est plus de deux fois supérieur à ce qui est observé sur le continent. En Corse, six emplois saisonniers sur dix ont une durée infé-

rieure ou égale à quatre mois. Bien plus rares sont les contrats de sept mois ou plus puisqu'en 2019 on en dénombrait 2300, soit 7 % de l'ensemble. La moitié des contrats saisonniers durent au moins deux mois dans le commerce de détail et au moins quatre mois dans l'hébergement. En revanche, la moitié des emplois de l'hébergement et de la restauration comptent plus de 39 heures hebdomadaires contre un sur cinq dans les autres secteurs saisonniers.

Outre le fait d'offrir une rémunération globale annuelle limitée en raison de leur courte durée, les emplois saisonniers se caractérisent également par des salaires horaires plus faibles : le salaire horaire net moyen s'élève à 10,50 €, soit 20 % de moins que celui des autres salariés du privé (13 €). L'emploi saisonnier correspond essentiellement à des postes d'employés (71 %) et dans une moindre mesure d'ouvriers (23 %). De plus, pour les saisonniers, le salaire horaire net moyen est inférieur dans les catégories « professions intermédiaires » [-18 %], « employés » [-8 %] et « ouvriers » [-4 %] qu'il ne l'est pour les non-saisonniers de ces mêmes catégories.

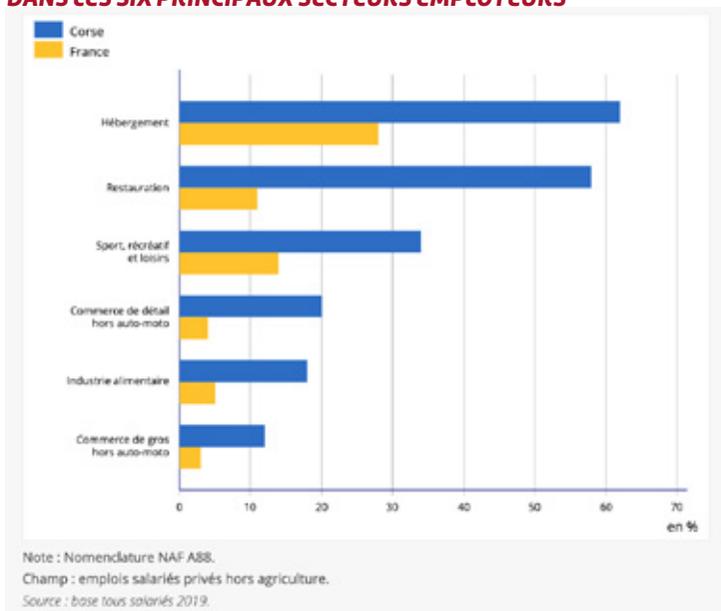
La moitié des saisonniers occupe au moins un autre emploi dans l'année (avec des employeurs différents) et, sept fois sur dix, ces autres contrats ne sont pas saisonniers. Pour autant, ils sont également de courte durée, les trois quarts d'entre eux durant au maximum trois mois. Chez les saisonniers ayant occupé au moins un autre emploi non-saisonnier dans l'année, la rémunération de leur travail saisonnier représente en moyenne 57 % des revenus annuels.

Il apparaît également que les saisonniers sont nettement plus jeunes que les autres salariés. L'âge moyen est de 33 ans contre 41 ans pour les autres salariés du privé. C'est dans l'hébergement et le nettoyage que l'âge est le plus élevé [respectivement 35 et 36 ans]. On note aussi des différences



### COURBES JOURNALIÈRES DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SIX PRINCIPAUX SECTEURS EMPLOYEURS

### PART DES EMPLOIS SAISONNIERS DANS LES SIX PRINCIPAUX SECTEURS EMPLOYEURS



La part de saisonniers ne résidant pas en Corse est évidemment plus élevée dans les zones d'emploi où l'activité saisonnière est la plus fréquente : 36 % sur Porto-Vecchio, 32 % sur Propriano, 31 % sur Calvi contre 18 % sur Bastia et 16 % sur Corte.

d'âge entre métiers très marquées : « un employé d'étage ou polyvalent d'hôtellerie sur deux a plus de 40 ans tandis que la moitié des employés de libre service, magasiniers et caissiers a moins de 22 ans, le secteur de la vente au détail offrant souvent des jobs d'été attractifs pour les étudiants ». En général, plus un salarié est âgé, moins il est susceptible d'occuper un emploi saisonnier. Majoritaire chez les plus jeunes, cette forme d'emploi ne concerne plus qu'un salarié sur six à partir de 40 ans. Toutefois, les emplois saisonniers les plus longs sont davantage occupés par des salariés plus âgés, avec un âge moyen de 39 ans pour les emplois de sept mois ou plus, contre 30 ans pour ceux de moins de quatre mois. Il s'avère également qu'un saisonnier sur deux est une femme. Les saisonnières représentent deux contrats saisonniers sur trois dans le commerce de détail et six sur dix dans le nettoyage ; elles constituent également plus des trois quarts des effectifs d'employés d'étage, réceptionnistes, vendeurs et caissiers. Plus d'un quart (27 %) des saisonniers ne résident pas en Corse. En 2019, ils étaient 6 900, vivant principalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (17 %), en Auvergne-Rhône-Alpes (12 %), en Occitanie (11 %), ou à l'étranger (9 %) à venir sur l'île occuper un poste pour la saison estivale, les hommes étant cette fois plus nombreux que les femmes. C'est dans la restauration que la part de salariés non résidents est la plus élevée, notamment chez les serveurs (46 %) et les cuisiniers et commis (44 %) alors que cette mobilité géographique concerne un employé d'hôtellerie (étage, réception, polyvalents...) sur quatre et un vendeur ou caissier sur dix. Et, relève l'Insee, « Le personnel qualifié vient aussi plus souvent de l'extérieur, c'est le cas d'une profession intermédiaire sur deux contre un employé ou ouvrier sur quatre ». La part de saisonniers ne résidant pas en Corse est évidemment plus élevée dans les zones d'emploi où

l'activité saisonnière est la plus fréquente : 36 % sur Porto-Vecchio, 32 % sur Propriano, 31 % sur Calvi contre 18 % sur Bastia et 16 % sur Corte. Outre ces mobilités géographiques inter-régionales, 3 % des saisonniers insulaires travaillent dans une autre zone d'emploi que celle où ils résident, notamment dans les zones de Corte (10 %) et Ghisonaccia (8 %). Au total, la part de saisonniers ne résidant pas dans leur zone d'emploi varie de 23 % dans la zone d'emploi de Bastia à 39 % dans celle de Porto-Vecchio. Or dans les territoires les plus touristiques, la problématique du logement des saisonniers, particulièrement prégnante, peut accroître les difficultés de recrutement et/ou dégrader les conditions de vie offertes aux salariés. Au reste, la fidélisation des saisonniers est tout sauf acquise puisqu'en 2019, seulement trois saisonniers sur dix avaient déjà travaillé dans le même établissement l'année précédente. Les secteurs ayant le plus recours à cette main d'œuvre ponctuelle sont aussi les plus confrontés aux difficultés de recrutement. Dans le cadre d'un projet d'expérimentation d'un « CDI saisonnier » une enquête menée auprès de 1 000 établissements des secteurs touristiques (hôtellerie, hôtellerie-restauration, hôtellerie de plein air, autocaristes) montrait que 90 % des répondants peinaient à recruter. La fidélisation est cela dit plus forte pour les saisonniers résidant en Corse : un sur trois revient dans le même établissement d'une année sur l'autre, contre un sur cinq pour les salariés venus d'un autre territoire. Elle est aussi corrélée à la durée des contrats : en 2019, la part de salariés présents dans le même établissement l'année précédente variait de 12 % pour ceux ayant travaillé un mois ou moins, à 62 % pour ceux ayant travaillé sept mois ou plus. ■ AN

\*En Corse, un emploi sur cinq est saisonnier, Insee Analyses Corse N° 38, par Antoine Luciani et Antonin Bretel.



AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

## SOUTENIR AVEC FORCE LA FILIÈRE APICOLE

Photo EP • ICN

« **Un monde sans abeilles** n'est tout simplement pas envisageable, car sans elles c'est la flore et la faune qui disparaissent peu à peu ». Alors que l'abeille corse semble plus que jamais en danger, lors de la séance de questions orales du 28 avril 2022, Eveline Galloni d'Istria, de Femu a Corsica, a déploré les « *problématiques toujours plus aigües* » auxquelles l'apiculture est confrontée « *depuis plus de 10 ans* ». En 2021, la filière accuse une perte estimée entre 25 % à 30 % du cheptel, une baisse de 50 % à 60 % de la production, avec l'obligation de recourir au nourrissage des abeilles depuis 2017, s'est-elle alarmée. Aussi, alors que peu auparavant les apiculteurs ont lancé un appel afin d'obtenir une aide, elle a interrogé l'Exécutif sur les mesures prévues pour soutenir et sauvegarder la filière. En retour, Dominique Livrelli, président de l'Office de développement agricole et rural de la Corse (Odarc), concède que la situation est grave et indique qu'afin de répondre à cette « *crise sans précédent* », une aide de plus de 300 000 euros, basée sur la perte de production en AOP, a été mise en place. En parallèle, il souligne qu'un comité scientifique et technique apicole a été installé par l'Odarc avec le Syndicat AOP Miels de Corse afin « *d'identifier les facteurs liés aux conditions de l'environnement, à l'apiculteur et aux abeilles qui ont un impact sur les miellées irrégulières et la baisse de production de miel* ». Notant que l'Odarc accueille également le Syndicat AOP Miel de Corse au pôle compétences d'Altiani, au sein duquel un espace « *ruchers* », un laboratoire de sélection et de multiplication de l'abeille corse et une miellerie sont mis à disposition, il détaille encore que l'office accompagne les activités menées par ce dernier en lui allouant annuellement une subvention de 320 000 euros, et qu'une aide à la pollinisation peut être octroyée dans le cadre du Feader\* sous certaines conditions. « *Aujourd'hui, force est de constater que les difficultés rencontrées par les apiculteurs ne sont plus conjoncturelles, et même si des travaux de recherche ont débuté, ils ne permettront pas de régler la situation à court terme. Il est donc important de réfléchir à de nouvelles pistes d'accompagnement des exploitations apicoles existantes* », estime-t-il en annonçant notamment que dans le cadre des travaux de rédaction du prochain volet corse du plan stratégique national, l'Odarc a déjà intégré la poursuite de l'aide Feader à la pollinisation, qui sera relevée tandis que le cadre de sa mobilisation sera allégé, et qu'une analyse sur la possibilité de notifier un régime spécifique d'aide à l'élevage et au nourrissage est actuellement à l'étude à l'Odarc. ■ MP

\*Fonds européen agricole pour le développement rural

ENVIRONNEMENT

## LE PADDUC À NOUVEAU AMPUTÉ DE SES ESA

**Bis repetita.** Le 29 avril 2022, le tribunal administratif de Bastia a à nouveau annulé la cartographie des Espaces stratégiques agricoles (ESA) figurant dans le Padduc. Cette fois, c'est la délibération de l'Assemblée de Corse du 5 novembre 2020, adoptée après une première annulation en 2018 de cette cartographie, qui était visée par l'action d'une vingtaine de requérants. Quelques heures avant cette décision, lors de la séance de questions orales de la session d'avril, Julien Paolini, président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE), expliquait que « *Le rapporteur public a demandé une nouvelle fois l'annulation de la cartographie des ESA en soulevant deux moyens principaux : le rétablissement de la cartographie adoptée par l'Assemblée de Corse en 2020 porterait atteinte à l'économie générale du Padduc, nécessitant ainsi non pas une modification telle que mise en œuvre en 2018, mais une procédure de révision du Padduc ; et la modification des pages 48 et 143 affecterait les critères d'identification des ESA et donc la situation juridique de nombreux terrains en Corse* ». Soulignant être en total désaccord avec ces conclusions notamment car « *l'économie générale du Padduc n'a nullement été modifiée, les objectifs de protection des terres agricoles ont seulement été réduits de 3 %, soit environ 3 000 hectares, afin notamment d'actualiser l'urbanisation intervenue entre 2015 et 2020* », il annonçait que l'Exécutif était déterminé à agir autour de trois objectifs : « *un recours auprès de la cour d'appel de Marseille* », « *garantir le rétablissement des ESA dans un calendrier resserré tout en respectant les exigences de consultation et d'information* », et « *faire respecter les orientations réglementaires du Padduc et si nécessaire, s'opposer aux documents ou autorisations d'urbanisme qui ne le respecteraient pas* ». Enfin, après un refus opposé par la préfète Chevalier en 2018, il indiquait aussi engager une nouvelle sollicitation du préfet « *pour obtenir la signature d'un protocole d'accord visant au renforcement du contrôle de légalité, par la création d'une commission mixte État/CdC, en charge d'exercer une vigilance accrue, notamment sur les permis de construire* ». ■ MP

## GESTION DES DÉCHETS

**CONSTRUCTION DU PLAN, NOUVELLE ÉTAPE**

**C'est un dossier lancinant** qui ne trouve pas d'issue depuis des décennies. La gestion des déchets en Corse était à nouveau au menu de la session de l'Assemblée de Corse du 29 avril 2022, à l'occasion d'un point d'étape, «pour information», du projet de plan sur lequel l'Exécutif travaille depuis son accession aux responsabilités. Un dossier épineux pour lequel l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) avait déjà présenté une étude de 700 pages en février 2021 qui détaillait le «champ des possibles», et sur laquelle devait être construit un «plan complet et opposable». Sans surprise, le texte présenté met l'accent sur la nécessité d'une gestion publique des déchets, mais aussi sur le renforcement du tri à la source, érigé depuis le départ comme l'axe stratégique majeur du plan. Dans cette lignée, est aussi prévu le détournement et la valorisation des biodéchets, la territorialisation des unités de traitements et de valorisation, avec la création de plateformes de compostages au plus près des territoires et de nouveaux centres de stockage des déchets ultimes. «L'idée est d'obliger chacun des acteurs, Syvadec, État, intercommunalités, mais aussi citoyens et entreprises à assumer ses responsabilités. Pour que ce plan réussisse, chacun devra jouer son rôle», dit Guy Armanet, président de l'OEC en soulignant que les intercommunalités, en particulier, devront être l'acteur principal de ce plan, avec des actions articulées autour du trépied «porte-à-porte, tarification incitative, territorialisation. Il faut qu'elles nous fournissent des sites constructibles afin de permettre au Syvadec d'aller plus loin sur la démarche de plateforme de compostage, de centres de méthanisation et de centres de stockage. Elles devront également mettre en place des redevances spéciales pour les professionnels». Dans ce droit fil, il est proposé de conclure avec les 19 intercommunalités des contrats d'objectifs et de moyens qui prévoiront, en échange de leur engagement, un accompagnement technique et une incitation financière pouvant aller jusqu'à «80 % des moyens de subventionnement par l'office pour tout ce qui découlera du plan». Le plan définitif ne devrait toutefois être soumis à l'Assemblée qu'en septembre 2023. La route est encore longue. ■ MP



Photo Erich Westendarp

**« Nous revenons de loin. Le périmètre de service public de continuité territoriale est sauvé ».** C'est par ces mots que, lors de la session du 28 avril 2022, Flora Mattei, présidente de l'Office des transports de la Corse (OTC), a présenté le rapport sur la nouvelle délégation de service public (DSP) maritime pour 2023-2029, rappelant ainsi combien la Commission européenne s'était récemment montrée réticente à l'égard de ce modèle. Annonçant un «service public correspondant aux besoins et intérêts de la Corse et des Corses», elle détaille des conventions ligne par ligne entre les cinq ports insulaires et Marseille pour «un service efficace et de qualité, à un coût maîtrisé, avec des conséquences économiques et sociales vertueuses, et qui intègre les enjeux de la transition écologique et du développement durable». Le rapport précise que le travail en vue de la création d'une compagnie maritime territoriale se poursuivra «ainsi que les discussions visant à convaincre la Commission européenne de la pertinence de ce modèle». Ce nouveau renvoi de la tant annoncée compagnie régionale ravit Jean-Martin Mondoloni d'un Soffiu Novu: «On se satisfait que vous vous fracassiez sur le mur des réalités. Entre la dimension hautement symbolique et la réalité juridique, sociale, économique, c'est le grand écart». Le ton diffère du côté des anciens alliés nationalistes. La conseillère PNC Vannina Borromei, ancienne présidente de l'OTC, cingle: «Après avoir discuté dans cet hémicycle de compagnie maritime, de Semop\*, de DSP transitoire, on nous propose une DSP de sept ans». Elle regrette que sur 40 pages on ne trouve que trois lignes de projet politique: «Le courage semble manquer dans ce rapport. Je vois dans ces trois lignes un renoncement à la compagnie régionale maritime». Josepha Giacometti, son ancienne collègue à l'Exécutif, désormais seule élue de Corsica Libera, abonde: «On renvoie à dans sept ans la compagnie maritime, soit au total treize ans après le vote de septembre 2016. Entre-temps il y aura une nouvelle échéance électorale. Renvoyer le projet au-delà du mandat c'est compliqué». Sur les bancs de Core in Fronte, Paul Quastana parle d'un «enterrement de première classe pour la compagnie régionale» et Paul-Félix Benedetti regrette une DSP qui lie encore la Corse uniquement à Marseille, «un schéma d'il y a 50 ans» et «qui ne convient pas à la Corse». En retour, Gilles Simeoni s'agace: «Vous ne pouvez pas faire comme si les contentieux et la Commission européenne n'existaient pas. Fallait-il passer en force?». Assurant avoir choisi «la poursuite de nos objectifs stratégiques en tenant compte des contraintes», le président de l'Exécutif se réjouit d'avoir «réussi à sécuriser» le service public: «Proposer une Semop maintenant c'est la condamner à mort. Le courage politique, c'est de savoir s'adapter à des contraintes insurmontables». Le rapport est adopté grâce aux seules voix de la majorité. ■ MP

\*société d'économie mixte à opération unique

PRÉHISTOIRE

# LES RÉPLIQUES DES COFFRES FUNÉRAIRES DE LANU SONT ACHEVÉES



Photos Chalcope

**Un unicum est un objet archéologique qui n'est plus, de nos jours, connu qu'à un seul exemplaire, même si à l'époque de sa fabrication il en existait certainement d'autres.**

Les deux coffres de l'âge du Bronze découverts dans une grotte sépulcrale à Lanu, en Castagniccia, semblent très bien répondre à la définition. Fabriqués en bois d'if, ils sont, pour l'un monoxyle, c'est-à-dire creusé dans une seule pièce de bois, tandis que l'autre, plus complexe, comporte un système de fixation par tenons et mortaises. On n'en trouve pas d'identique en Europe. Depuis leur mise au jour, ils font l'objet de nombreuses études et viennent de donner lieu, à la demande de Franck Leandri archéologue de ces fouilles et actuel Directeur régional des affaires culturelles (Drac) de Corse, à la réalisation de deux copies à l'identique, avec les outils de l'époque, dans le cadre d'une démarche d'archéologie expérimentale. Ce travail a mobilisé les membres de l'association Chalcope durant plus de 300 heures. Leurs réalisations, qui racontent un peu des techniques de travail du bois et des rituels funéraires de nos ancêtres, seront bientôt exposées dans les musées de l'île, en Haute Corse et en Corse du Sud.

À l'origine de la découverte, une ballade spéléologique de deux membres de l'association I Topi Pinnuti. Ils visitaient les grottes et cavités de la vallée de l'Anincu, sur le territoire de la commune de Lanu en Castagniccia. On est en 2015. À 20 mètres

de hauteur, sur une falaise calcaire, Jean-Claude La Milza et Jean-Yves Courtois, désormais désignés comme « inventeurs du site », décident de grimper pour voir une petite grotte dont l'entrée est masquée par un buisson. Là, ils découvrent des ossements humains, des morceaux de planches et de coffres en bois. Ils en informent immédiatement les services concernés (mairie et préfecture). La Drac, dont Franck Leandri n'est pas encore le directeur, est saisie et décide de lancer des investigations. « Dans le cadre de la mission qui m'a été confiée à l'époque, raconte Franck Leandri, je demande d'abord aux deux inventeurs de me faire parvenir un échantillon du bois. Par datation au carbone 14, nous constatons qu'il remonte à 1200 ans avant notre ère ! Nous réalisons alors une datation des ossements : il pourrait s'agir de squelettes postérieurs, regroupés et enfouis là pour des raisons diverses, peut-être d'anciennes superstitions qui auraient voulu qu'on les éloignât des villages... Il n'est en rien : les squelettes aussi sont de 1200 ans avant J.-C.. Nous sommes face à des rituels funéraires de l'âge du Bronze et à des artefacts inédits ». C'est que la bonne conservation d'objets en bois, au fil des millénaires, est assez rare. Quand il en existe, ils sont gorgés d'eau dans des tourbières, au fond des lacs, des rivières... Et généralement



« Nous avons dû d'abord fabriquer et faire valider les outils en bronze. Ils n'ont pas le même tranchant que des outils en fer : nous avons dû découvrir comment les utiliser pour répliquer au mieux les gestes correspondant aux traces laissées sur les bois anciens et retrouver tout le processus de façonnage, de creusement, de réalisation des tenons et des mortaises, etc. »



dans le nord de l'Europe. « En Méditerranée, nous n'avons pas vraiment d'autres exemples. Les seuls éléments de comparaison sont aux Baléares, à Minorque, où les bois trouvés dans une cavité sépulcrale ne proviennent pas de coffres mais de brancards ayant vraisemblablement servi à transporter les corps. La fouille de ces vestiges a ouvert un nouveau chapitre sur les rites funéraires de notre île mais plus globalement de Méditerranée. » Par son intérêt patrimonial et scientifique, la découverte a justifié la mise en œuvre d'une intervention importante, qui a mobilisé une trentaine de personnes dans une démarche pluridisciplinaire : des spéléologues ; des archéo-anthropologues, spécialistes des restes humains ; des xylogues, spécialistes du bois ; mais aussi des carpologues qui étudient fruits et graines ; des paléo-métallurgistes ; des palynologues qui étudient spores, pollens et micro-organismes, des paléopathologistes, etc.

Les travaux de recherche, qui feront l'objet d'une publication, ne sont pas encore achevés. « Notre démarche est scientifique. Nous nous basons sur des faits. Nous avons mené plusieurs phases d'études. Certaines sont encore en cours. L'analyse des restes humains se poursuit auprès de collègues suédois. » En effet, l'ADN, l'examen des dents, des restes osseux, peuvent révéler bien des choses sur nos ancêtres de l'âge du Bronze : outre les liens de parenté, on peut savoir où les individus ont passé les premières années de leur vie, quel était leur régime alimentaire (était-il principalement végétal ou carné ?), de quelles pathologies ils souffraient, etc. Mais peut-on, à partir de cette découverte, savoir quelles étaient leurs croyances, quel était leur rapport à la spiritualité ? « C'est assez complexe, remarque Franck Leandri. Concernant les rites funéraires, on sait qu'en Corse, ils étaient très variés : crémation, inhumation, dans le sol ou différents lieux qui peuvent être des cavités comme à Lanu, mais parfois des dolmens datant de périodes antérieures et recyclés... À Lanu, il pourrait s'agir des restes de sept individus, ré-inhumés dans une sépulture secondaire dans le cadre de rituels que les moyens dont nous disposons ne nous permettent pas de connaître avec précision. On peut supposer que les ossements étaient dans les coffres, mais sans certitude absolue dans la mesure où ils ont été retrouvés au sol. En revanche, le choix de l'if n'est pas anodin. Il est associé à la mort sur tout le territoire méditerranéen. Son bois imputrescible donnerait une forme de promesse d'immortalité. » Quant à la mémoire populaire, dans une île qui en est pourtant friande, elle n'avait conservé aucune légende, aucune image concernant ce lieu. Totalement oublié, il n'en a été que mieux préservé.

Les coffres sont un exemple exceptionnel de la qualité de cette préservation : ils présentent toutes les traces des outils

employés. « On a noté la marque des haches, des herminettes, des ciseaux à bois, et même des marques de scie quasiment inconnues à l'âge du Bronze. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre d'une démarche d'archéologie expérimentale, qui permet des reconstitutions d'artefacts, nous avons demandé l'intervention de spécialistes que nous avons trouvés au sein de l'association Chalchophore. Nous souhaitons retrouver toute la chaîne opératoire de leur élaboration. » C'est donc l'expertise développée dans ce domaine par les membres de Chalchophore - qui œuvrent autour de l'archéologue Vincent Lascour - qui a été sollicitée. Dans le cadre de leurs projets, ils ont déjà réalisé et mis à l'eau des pirogues archéologiquement compatibles avec celles que nos ancêtres du Néolithique devaient employer entre Corse et Sardaigne pour leurs importations d'obsidienne, sur l'archéosite de Cucuruzzu. Ils poursuivent également la construction d'un village d'artisans de l'âge du Bronze, au musée de Sartène ; la construction à l'identique d'une maison datant de cette même période est prévue. Ils mettent aussi en place des animations destinées à différents publics, notamment aux scolaires, pour rendre l'archéologie vivante et aider à comprendre le quotidien de ces temps reculés. Ils participeront également aux journées de l'archéologie qui devraient se tenir du 17 au 19 juin à Lucciana. Concernant les coffres de Lanu, trouver un if de dimensions adéquates a été une première étape difficile à franchir. Devenus rares, ces arbres sont protégés en Corse. L'if employé vient de la région de Tours où il ornaît le jardin d'une propriété privée. « Nous ne sommes pas ébénistes, sourit Vincent Lascour. Pour nous ce travail a été sans doute beaucoup plus long qu'il ne l'aurait été pour les artisans de l'époque. Il nous a fallu plus de 300 heures pour le mener à terme. Mais c'est aussi tout l'intérêt du processus : nous avons dû d'abord fabriquer et faire valider les outils en bronze. Ils n'ont pas le même tranchant que des outils en fer : nous avons dû découvrir comment les utiliser pour répliquer au mieux les gestes correspondant aux traces laissées sur les bois anciens et retrouver tout le processus de façonnage, de creusement, de réalisation des tenons et des mortaises, etc. » Toutes ces étapes ont été référencées et filmées, pour permettre la rédaction d'un compte-rendu précis. Reste qu'aujourd'hui, en une période où « le temps c'est de l'argent », un objet manufacturé qui demanderait 300 heures de travail coûterait certainement très cher. En était-il de même à l'âge du Bronze ? « Le rapport au temps n'était peut-être pas le même, et les artisans de l'époque devaient travailler, comme je le soulignais, plus vite que nous, conclut Vincent Lascour. Pourtant, il s'agit sans doute d'un artefact relativement précieux pour l'époque, et à valeur symbolique forte. Mais il nous reste encore beaucoup à découvrir. » ■ Claire GIUDICI



**agir  
PLUS**

**CLIMATISATION  
& CHAUFFAGE PERFORMANTS**

BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE DE **500€**

Faites une simulation de prime et demandez un  
devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur  
[corse.edf.fr/agirplus/](https://corse.edf.fr/agirplus/)